

Citoyenneté—Loi

Il est injuste, je crois, d'abaisser cette période de cinq à trois ans. Je pense que les requérants priseront plus leur citoyenneté si elle est un peu plus difficile à obtenir. Quand ce projet de loi sera envoyé au comité, ce dernier aura beaucoup de travail à faire pour le rendre significatif. Il faudra répondre à de nombreuses questions posées durant le débat actuel. J'attends avec impatience les délibérations du comité et les réponses du ministre.

M. Gordon Towers (Red Deer): Monsieur l'Orateur, j'ai cru devoir prendre la parole, afin que les députés sachent que M. Towers qui est décédé aujourd'hui n'est pas le député de Red Deer, même si nous avons les mêmes initiales. Je veux parler de M. Graham Towers qui a été le premier gouverneur de la Banque du Canada et qui a occupé ce poste durant de longues années. Je suis persuadé que nous voulons tous offrir nos condoléances à sa famille et à lui rendre hommage pour l'apport qu'il a fait au Canada.

● (2100)

Avec votre permission, monsieur l'Orateur, j'aimerais insister un moment sur le fait que si la grande crise des années 30 s'est abattue sur nous, c'est que nous n'avions pas la protection de la Banque du Canada, créée sous le gouvernement du premier ministre M. R. B. Bennett. Cette société a été constituée pour protéger à tout jamais le Canada contre ce genre de crise. Je suis persuadé qu'il y a aujourd'hui à la Chambre des députés qui se rappellent le krach financier de 1929. J'espère bien que les Canadiens ne connaîtront plus jamais pareille catastrophe. Je suis persuadé que M. Graham Towers, malgré les gouvernements, a insufflé aux Canadiens le désir instinctif de se protéger contre une crise comme celle que nous avons connue dans les années 30. Je pense que tous les députés se joignent à moi et regrettent sa disparition.

Nous discutons aujourd'hui un bill très important, parce que la citoyenneté est l'un des grands avantages que nous ayons à offrir à ceux qui viennent s'établir ici. Il m'arrive de penser que nous, Canadiens, avons tendance à prendre les choses trop à la légère. On attache peu de prix à ce qui est trop facile.

Beaucoup de députés ici présents peuvent retracer leurs ascendants sur une période d'une centaine d'années, et nous comprenons tous ce qu'ils ont fait pour nous. C'est grâce à eux que nous jouissons aujourd'hui des avantages qui nous sont offerts. Il faut prendre bien garde à ne prendre aucun de ces privilèges pour acquis. Il ne serait que trop facile de les laisser échapper. Et alors, nous ne pourrions plus faire pour le pays ce que nous avons le privilège de faire actuellement.

En fait, c'est la citoyenneté qui fait le pays, et la fierté de la citoyenneté est probablement l'un des plus grands sentiments que l'on puisse faire naître dans le cœur de l'homme. Trop souvent nous avons tendance à penser que le pays ou le monde nous doivent la subsistance. Il n'est pas plus grande erreur. Au lieu de nous demander ce que le monde a à nous offrir, il faudrait nous demander ce que nous avons à lui donner. Au même titre, nous pourrions être tentés, nous Canadiens, de nous demander ce que le Canada va faire pour nous. Ce qu'il faudrait nous demander, c'est ce

que nous pouvons faire pour le Canada. Comprenons bien, en notre qualité de citoyens de ce pays, que nous devons tous apporter notre contribution au pays et au patrimoine national. Nous ne devons pas prendre cette obligation trop à la légère.

Je prends la parole aujourd'hui parce que j'estime que si quelqu'un est témoin d'une chose qu'il désapprouve, on pourra peut-être lui demander plus tard pourquoi il l'a tolérée et ce qu'il a fait pour l'empêcher. A mon avis, il serait certainement regrettable qu'un député ait à répondre qu'il était là, mais qu'il n'a rien dit. C'est pour cette raison que je prends la parole aujourd'hui, parce que je veux inspirer à ceux qui m'entourent et à ceux qui liront les paroles de sagesse qui ont été prononcées au cours du débat d'aujourd'hui, un esprit de nationalisme qui nous soutiendra longtemps.

L'un des aspects du bill me préoccupe. Il s'agit de la disposition selon laquelle une personne qui est au Canada illégalement peut faire compter la moitié du temps qu'elle a passé au Canada dans la période de résidence requise pour l'obtention de la citoyenneté canadienne. A mon avis, c'est injuste; d'abord, parce que cette personne est au Canada illégalement et que rien n'oblige les Canadiens à tolérer l'illégalité. Selon moi, cela ne fait que déprécier la citoyenneté canadienne. J'estime que nous ne pouvons pas nous permettre de tolérer ce qui est mal. C'est certainement mal, ou bien nous ne dirions pas qu'une personne est au Canada illégalement. C'est donc mal et il faut le considérer comme tel. Nous avons tout à fait tort de tolérer cette disposition du bill, et je tiens à le signaler. Je m'y oppose tout à fait.

Deuxièmement, les étrangers ont peut-être une conception erronée de ce que le Canada a à leur offrir. A mon avis, nous les avons peut-être induits en erreur et ils considèrent peut-être le Canada comme la terre promise. S'ils veulent immigrer au Canada, nous devrions leur dire qu'ils doivent devenir de bons citoyens parce que c'est la seule façon pour eux de justifier leur existence au Canada et d'apporter le plus possible au pays. Lorsque des immigrants viennent s'établir au Canada, nous devons être sûrs qu'ils seront heureux.

Tout récemment, j'ai eu affaire à une famille qui était venue au Canada avec l'idée que c'était un pays de cocagne. Le chef de famille, son épouse et leurs enfants sont restés ici quelque temps, mais finalement, le mari décida que le Canada n'avait rien à lui offrir et il s'en alla. J'estime que nous devons être sincères envers les personnes qui immigreront au Canada et nous devons leur dire que nous attendons d'eux qu'ils deviennent de bons citoyens. Nous devons agir ainsi dans notre propre intérêt, car tout le monde est très égoïste, mais nous devons nous assurer qu'ils seront de bons citoyens et qu'ils apprécieront la vie au Canada.

A la lecture des titres des journaux ces derniers temps, je me demande parfois si le Canada a tellement plus à offrir à d'autres peuples que ce qu'ils ont déjà dans leur propre pays, car chez nous, il n'est pas possible d'aller cueillir des noix de coco, des bananes ou des oranges, à cause de nos hivers qui durent six mois. Il nous faut prendre cela en considération lorsqu'il s'agit de gens qui viennent ici d'un pays chaud et humide. Beaucoup en souffrent. Le citoyen canadien doit donc savoir qu'il subira six mois d'hiver et six mois d'été, ce que tout le monde ne sait pas.